



LE COMMERCE ÉQUITABLE

UNE QUESTION DE JUSTICE

ENJEUX, FONCTIONNEMENT ET IMPACTS

Le commerce international dans sa forme actuelle a tendance à générer des déséquilibres importants, qui creusent l'écart entre les plus riches et les plus pauvres. Pourtant, des alternatives crédibles existent. Ainsi, le commerce équitable fait la preuve chaque jour que des échanges internationaux mieux régulés peuvent être un outil efficace de réduction de la pauvreté et des inégalités dans le monde.





Des centaines de millions de personnes sur la planète travaillent dans des conditions extrêmement précaires et pour des salaires dérisoires pour cultiver ou fabriquer des matières premières et des biens, qui sont mis en vente sur les marchés occidentaux :

- L'essentiel du prix que nous payons pour ces marchandises revient aux intermédiaires (acheteurs internationaux, distributeurs, grandes surfaces) tandis que les paysans et travailleurs, qui les ont produits, n'en reçoivent qu'une très faible partie.
- La spéculation sur les matières premières agricoles est à l'origine d'une instabilité démesurée des cours internationaux et les petits producteurs en sont les premières victimes.
- Travaillant essentiellement à la main, petits producteurs et artisans sont brutalement exposés à la concurrence de nos agricultures et industries hautement mécanisées.

Le commerce équitable est né du refus de ces déséquilibres.

Fondé au milieu des années 1960, ce mouvement porté par des ONGs et des organisations de producteurs des pays du Sud s'est affirmé avec comme principe fondateur « le commerce, pas la charité ». Ensemble, ils ont imaginé un modèle d'échanges innovant, qui garantit aux petits producteurs un prix juste et contribue efficacement au développement économique et social de leurs communautés tout en préservant l'environnement.

Aujourd'hui, le commerce équitable a prouvé son efficacité comme instrument de développement et de renforcement des groupements de paysans et d'artisans dans les pays du Sud.

Comment ça marche ? Au bénéfice de qui ? Pour faire quoi ?
 Ce sont là quelques unes des questions auxquelles nous nous proposons de répondre.

LE COMMERCE ÉQUITABLE EN QUELQUES MOTS

En 2001, les principales fédérations internationales du commerce équitable (la World Fair Trade Organisation - WFTO, la Fairtrade International et l'European Fair Trade Association - EFTA) ont proposé une définition commune du commerce équitable :

« Le commerce équitable est un **partenariat commercial**, fondé sur le **dialogue**, la **transparence** et le **respect**, dont l'objectif est de parvenir à une **plus grande équité dans le commerce mondial**. Il contribue au **développement durable** en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète. Les organisations du commerce équitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à **mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel** ».

Le commerce équitable doit être appréhendé comme une démarche citoyenne, qui se place à l'intersection de la solidarité internationale, du développement durable, de la consommation responsable, de l'économie sociale et solidaire et de la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Ensemble, des mouvements citoyens, des entreprises innovantes et des ONGs d'appui aux pays du Sud travaillent pour développer le commerce équitable dans les régions les plus pauvres du monde.

S'ENGAGER ENSEMBLE

Concrètement, la mise en place d'une filière de commerce équitable se traduit **par l'instauration d'un partenariat entre un acheteur (une entreprise) et des organisations de producteurs (paysans ou artisans en général)**. A cette occasion, un ensemble de règles et de procédures sont fixées, qui précise formellement les engagements de chacune des parties.

Schématiquement ce partenariat fonctionne de la manière suivante :

L'ACHETEUR S'ENGAGE À :

- **Payer un prix juste aux producteurs :**
le prix équitable doit couvrir tous les coûts de production et d'exploitation, y compris les coûts environnementaux, et assurer aux producteurs un niveau de vie décent
- **Garantir une relation commerciale qui s'inscrit dans la durée**
- **Garantir des conditions et des délais de paiement favorables** (préfinancement)
- **Financer des projets de développement :** programmes sociaux et /ou investissements productifs en abondant un fond de développement consacré aux projets collectifs
- **Soutenir les organisations de producteurs :** financements, formation, renforcement des moyens, etc.
- **Informer et sensibiliser les consommateurs-citoyens** sur les enjeux de la consommation responsable, la solidarité internationale, le développement durable, etc.

LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS S'ENGAGENT À :

- Se structurer **en organisations collectives transparentes et démocratiques** (souvent des coopératives)
- Assurer des **conditions de travail décentes** au sein de l'organisation (adoption de code du travail, droits syndicaux et sociaux, sécurité, etc.)
- Veiller à l'**égalité hommes / femmes**
- **Lutter contre les discriminations** (raciales, religieuses, etc.)
- **Proscrire le travail des enfants**
- **Protéger l'environnement :** interdire les OGM et encourager l'agriculture biologique
- Mettre en place des **projets collectifs au bénéfice de la communauté** grâce au fond de développement
- Protéger les droits traditionnels des communautés locales



TRAÇABILITÉ, TRANSPARENCE ET GARANTIES POUR LES CONSOMMATEURS

Comment assurer au consommateur que les produits qu'il achète garantissent effectivement ces dynamiques vertueuses ? Comment attester que le prix qu'il paye pour ce produit équitable bénéficie effectivement aux petits producteurs et à leurs familles ?

En réponse à ces questions, les organisations de commerce équitable ont mis en place des labels et des systèmes de garanties privés, qui permettent de contrôler que l'ensemble des acteurs impliqués (acheteurs et producteurs) respectent bien ces engagements et, plus globalement, l'ensemble des principes du commerce équitable.

Il existe aujourd'hui plusieurs labels privés de commerce équitable (Fairtrade Max Havelaar, Ecocert Equitable, WFTO, Bio Equitable, etc.), qui se distinguent par leurs spécificités sectorielles (production agricole, artisanat, cosmétiques, etc.), les types de contrôle qu'ils imposent et le degré de prise en compte des critères de l'agriculture biologique.

Mais, quelles que soient leurs particularités, tous ces labels garantissent :

- Le respect des grands principes du commerce équitable (les engagements évoqués ci-dessus)
- Des référentiels et des cahiers des charges transparents
- Des systèmes de vérification et de contrôle indépendants (tierce partie)

Ainsi organisés, ces systèmes permettent, d'une part, de rassurer les consommateurs et les acheteurs les plus exigeants et, d'autre part, de s'assurer que tous les acteurs qui se revendiquent du commerce équitable partagent les mêmes concepts et utilisent les mêmes outils de mesure et de travail.

Les principaux labels de commerce équitable :



DES MILLIERS DE PRODUITS ÉQUITABLES

Si, le commerce équitable est principalement connu dans le domaine des produits alimentaires de consommation courante (le café et le chocolat notamment), on trouve aujourd'hui des produits équitables dans une très large gamme de secteurs à destination des ménages, bien sûr, mais aussi des entreprises et des professionnels :

- **Produits alimentaires** : fruits frais, café, thé, fruits secs, riz, miel, céréales, épices, huiles, etc.
- **Produits alimentaires transformés** : chocolat, chips, plats préparés, desserts, confiseries, glaces, etc.
- **Boissons** : jus de fruits, vins, bières, spiritueux, etc.
- **Hors alimentaire** : textiles (vêtements de travail, linge de maison, vêtements enfants et adultes, etc.), cosmétiques, fleurs, sacs et accessoires, etc.
- **Artisanat** : bijoux, décorations, meubles, accessoires, etc.
- **Services** : Tourisme



Ainsi, qu'on soit un particulier, une entreprise, une administration, une collectivité ou une association, on dispose aujourd'hui d'un très large choix de produits équitables, synonyme d'achat responsable.

Avec près de 7 000 références de produits disponibles, le commerce équitable n'est plus un secteur marginal, c'est une véritable économie qui s'est mise en place, une alternative crédible pour celles et ceux qui souhaitent contribuer à travers leur consommation à des modes de production plus responsables et plus durables.

VAL
 SOLID
 CHANG
 JUS D
 CITÉ
 B
 RESSO
 NATUR
 R
 DÉMO
 VAL
 RÉSU
 TRAVA
 AVE
 SOLID
 COMM
 ÉQUIT
 ENVIRON
 PR
 JUS
 ASSOCI
 PRO
 PAYS
 CHANG
 CITO
 FILI
 RESPON
 CAC
 COLLEC
 ORGAN
 BAN
 PRODU
 ÉCHA
 AFR
 DÉVELOP
 DUR
 COT
 BÉNÉ
 COLLEC
 AGRIC
 IMP

UN MARCHÉ EN CROISSANCE

UNE ÉCONOMIE DU PROGRÈS HUMAIN

A l'échelle du marché mondial, le commerce équitable ne représente qu'une part très modeste des échanges internationaux (moins de 1%). Cependant, **ses impacts positifs pour les producteurs et leur environnement sont eux bien visibles et sa croissance importante de ces dernières années témoigne du réel potentiel du commerce équitable.**

CHIFFRE D'AFFAIRES



En moins de 10 ans (2003 - 2012), le chiffre d'affaires mondial du commerce équitable a été multiplié par 6 (de 1 à 6 milliards d'euros)



EN FRANCE

PART DE MARCHÉ



Dans certains pays d'Europe, les produits du commerce équitable ont atteint des parts de marché très importantes : en Suisse, par exemple, 50% des bananes vendues sont équitables.

400 millions €
400 entreprises

Le commerce équitable en France, c'est un marché de plus de 400 millions d'euros. Près de 400 entreprises (hors distribution) proposent des produits équitables ; la plupart d'entre elles sont des PME innovantes, dynamiques et en croissance.



BÉNÉFICIAIRES DANS LE MONDE

10 millions

Près de 10 millions de personnes (les producteurs et leurs familles) bénéficient concrètement du commerce équitable dans le monde, par une augmentation de leurs revenus et un meilleur accès aux services de base (santé, éducation, eau potable, etc.)



ACTIONS CONCRÈTES

7 millions €

Conscient de ces vertus, le gouvernement français a lancé en avril 2013 le Plan d'action national en faveur du commerce équitable (2013-2017), qui prévoit notamment des actions concrètes pour informer et sensibiliser les citoyens à l'achat de produits issus du commerce équitable.

D'UNE DÉMARCHE DE SOLIDARITÉ ENVERS LES PLUS DÉMUNIS... À UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR TOUS !

Depuis quelques années, on assiste dans toute l'Europe au développement d'initiatives de « **commerce équitable local** », visant notamment à renforcer les filières de l'agriculture agro-écologique. Cette extension des frontières géographiques du commerce équitable, parfois appelé « commerce solidaire », répond aux attentes des consommateurs comme des entreprises. De nombreux projets de commerce équitable local voient d'ailleurs le jour avec l'appui des organisations du commerce équitable traditionnel.



EQUITABLE, DURABLE, BIO...

APPROCHES DIFFÉRENTES, VALEURS COMMUNES

Commerce équitable ? Production biologique ? Développement durable ?

Ces différentes appellations recouvrent des notions qu'il est souvent difficile de distinguer précisément. **Aussi, une petite explication s'impose.**

Le commerce équitable, l'agriculture biologique et le commerce éthique sont toutes des démarches de développement durable et proposent une meilleure prise en compte des questions environnementales ou sociales dans les filières économiques. L'agriculture biologique se positionne uniquement sur des critères environnementaux : interdiction de l'utilisation des pesticides et des herbicides chimiques et interdiction des OGM.

Les labels de commerce éthique visent de leur côté à améliorer les conditions sociales et environnementales des producteurs du Sud. Mais les critères environnementaux ne sont pas aussi élevés que dans l'agriculture biologique et il n'y a pas ou peu de critères économiques. **Le commerce équitable, enfin, se caractérise par son approche globale. C'est la seule démarche, qui s'appuie sur les 3 piliers du**

développement durable : l'économique, le social et l'environnemental. Les conditions économiques du commerce équitable (prix juste payé sur la durée, préfinancement, prime pour projets collectifs, etc.) permettent de soutenir le développement des communautés locales dans les pays du Sud, d'améliorer les conditions de vie des producteurs et de leurs familles et de préserver les ressources environnementales.

Ces démarches peuvent être complémentaires et même se renforcer mutuellement. A titre d'exemple, aujourd'hui près de 70% des produits équitables sont aussi labellisés « Agriculture biologique ».

Soulignons enfin qu'il existe plusieurs types de labels dans chacune de ces démarches. Le mieux, dès lors, pour celui qui veut en savoir un peu plus, c'est de se rendre ici :

DES RÉSULTATS TRÈS CONCRETS

Près de 1 500 groupements de producteurs bénéficient du commerce équitable dans le monde et ce, de manière très concrète par :

- L'accès à des marchés plus rémunérateurs et plus stables, y compris sur les marchés locaux
- Le renforcement de leurs capacités organisationnelles, financières, administratives et commerciales
- Une capacité accrue à influencer favorablement les politiques publiques locales
- Le développement de leurs investissements productifs (outils de transformation, entrepôts de stockage, etc.)
- La formation des producteurs et des travailleurs (hommes et femmes) : techniques agroécologiques, adaptation des pratiques au changement climatique, etc.
- L'adoption de structures de gestion démocratiques
- La promotion de pratiques de production durables (cultures agroécologiques, orientation vers l'agriculture biologique, etc.)
- La création d'activités économiques par la valorisation des savoir-faire traditionnels
- Le maintien et le développement des emplois sur les territoires ruraux

Du Vietnam à la Bolivie, en passant par l'Ouganda, le Maroc, le Mexique, l'Inde ou les Philippines, des communautés entières regroupant parfois des milliers de familles voient ainsi leurs conditions de vie s'améliorer.

Et chacune d'elles a une histoire à raconter.

Des enfants qui découvrent l'école, des femmes, qui sont reconnues pour leur engagement dans la vie de leurs communautés, des paysans, qui préservent leurs terres...

Avant toute chose, le commerce équitable, c'est cela.

La vie qui avance, la misère qui recule, la planète qui respire.

EUX AUSSI, NOUS EN PARLENT



Pascal Canfin et les acteurs de commerce équitable au Forum Convergences 2013

« Le commerce équitable est un levier vertueux, qui tire la mondialisation vers le haut, vers plus de justice et un meilleur respect de l'environnement. Dans les pays du Sud, sur le café, le cacao, le coton et de nombreux autres produits, nous voyons à l'œuvre cet effet structurant, très positif, du commerce équitable. »
Pascal Canfin, Ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé du Développement

« Le commerce équitable est un modèle dont il faut s'inspirer. Il bénéficie aux petits producteurs et, de fait, contribue de manière significative à la réduction de la pauvreté et au développement rural. C'est une vraie source d'espoir. »
Olivier De Schutter, Rapporteur spécial des Nations-Unies sur le droit à l'alimentation

« Le commerce équitable fait la différence ! Il contribue à lutter contre l'esclavage et le travail des enfants. Il permet aux petits producteurs du Sud d'introduire des méthodes de production agricole durable et améliore la qualité de leurs produits. »
Martin Schulz, Président du Parlement européen

« Le commerce équitable est pour nous un vecteur incontournable de notre engagement responsable. Il relie les enjeux de développement durable et de RSE au service d'une performance économique, sociale et environnementale. »
Christophe Lambert, Président - directeur général de TDV Industries

« Le commerce équitable permet de renforcer les organisations de producteurs dans les pays et les territoires. Leur rôle en matière de développement économique et social est primordial. Plus d'équité amène à modifier les règles de pouvoirs. »
Frédéric Apollin, Directeur de l'ONG Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières





A NOTRE TOUR

Les multiples crises économiques, financières et environnementales démontrent clairement les limites du système actuel et son incapacité à répondre aux grands enjeux de l'humanité dans les décennies à venir : nourrir 9 milliards de personnes en 2050, faire face aux conséquences du changement climatique et développer des emplois sur les territoires pour réduire les inégalités et la pauvreté. Or, la preuve est faite aujourd'hui que le commerce équitable représente une alternative crédible, qui permet d'enrichir et d'améliorer les politiques publiques et les pratiques des entreprises.

En achetant des produits issus du commerce équitable pour nous, notre entreprise ou notre collectivité, nous faisons le choix d'une économie, qui conjugue qualité et responsabilité, protection de l'environnement et solidarité. Un geste simple et efficace, à la portée de tous :

POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, LES ADMINISTRATIONS ET LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Le commerce équitable doit être considéré comme l'un des piliers de politiques publiques plus durables et responsables.

Efficient dans des domaines aussi divers que l'éducation citoyenne, l'aide publique au développement, l'économie sociale et solidaire, la RSE, les achats ou la consommation, le commerce équitable offre en effet des perspectives et des opportunités pour les administrations et les établissements publics (hôpitaux, universités, etc.), qui souhaitent s'engager sur la voie du développement durable et de la modernité. Le commerce équitable est un instrument efficace pour le développement de votre Agenda 21, de votre politique d'achats responsables et de vos politiques de coopération décentralisée.

POUR LES ENTREPRISES

Le commerce équitable est la voie privilégiée pour développer des pratiques d'achat responsables et durables (tant au niveau des achats productifs que des fournitures ou des consommables).

Il s'inscrit naturellement dans la mise en place de votre stratégie RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) ou de normes (telles que l'ISO 26 000) et certifications (telles que la SA 8 000).

Enfin, par sa notoriété, sa transparence et son efficacité, c'est un axe fort autour duquel les entreprises peuvent engager des démarches sociétales fédératrices, tant pour les salariés que pour les investisseurs et les partenaires, qui lui reconnaîtront sa valeur économique, sociale et écologique.

Pour en savoir plus : www.commerceequitable.org



Cette brochure a été réalisée par la Plate-Forme pour le Commerce Équitable.

La Plate-Forme pour le Commerce Équitable est le collectif national de concertation et de coordination des acteurs de commerce équitable en France. Cette association à but non lucratif fédère les principaux acteurs français du secteur : entreprises, labels, ONG d'appui au Sud, distributeurs, acteurs d'éducation au développement, mouvements d'éducation populaire, etc.

**PFCE - Jardin d'agronomie tropicale - 45 bis, avenue de la Belle Gabrielle - 94 736 Nogent-sur-Marne
contact : plate-forme@commerceequitable.org**

Avec le soutien de :



Cette brochure a été réalisée avec le soutien du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, du Ministère des affaires étrangères (dans le cadre du Plan d'action national en faveur du commerce équitable), de la région Ile-de-France et de l'Agence française de développement.

